

Plan de Colombo. A titre de député, il m'est difficile de me renseigner sur les problèmes auxquels on se heurte. Qu'est-ce qui se fait? Je crois comprendre que le Canada accomplit quelque chose. M. Cavell a fait du bon travail. Mais il est difficile de savoir si le ministère des Affaires extérieures, celui de l'Agriculture ou celui du Commerce se charge de l'information publique en ces domaines.

Le ministre nous dirait-il si le ministère du Commerce se charge de renseigner la population du Canada au sujet de l'œuvre qu'accomplissent ceux qui s'occupent de ce plan? Nous dirait-il aussi ce qui en est du personnel qui vient travailler au Canada relativement aux dépenses que nous faisons en vertu du Plan de Colombo?

**Le très hon. M. Howe:** Il appartient au ministère du Commerce d'administrer les fonds prévus au titre du Plan de Colombo. Quand nous en serons au crédit numéro 448, nous pourrions parler de cette question.

**M. Nicholson:** Je regrette que cette division semble ne pas posséder de service de renseignements. Il me semble qu'il devrait y avoir, dans les crédits du ministère, un poste relatif aux services de renseignements. Pendant la guerre, le ministre possédait un excellent service de renseignements chargé de tenir la population au courant de ce qui se faisait dans le domaine des munitions et des approvisionnements. S'il dépense 26 millions à l'étranger, il devrait, à mon avis, affecter de plus fortes sommes au service des renseignements. Je ne crois pas que ce crédit de \$211,209 permette de faire tout ce qu'il y aurait à faire et rien, dans le montant de 26 millions de dollars, ne prévoit la diffusion des renseignements destinés au public.

Que dépense-t-on à ce propos? Le ministre devrait songer à établir une caisse, dans son ministère ou au ministère des Affaires extérieures, qui permettrait de s'occuper de la question de l'information publique.

**Le très hon. M. Howe:** Le service de renseignements du ministère du Commerce collabore avec celui du ministère des Affaires extérieures à ce propos. C'est au ministère des Affaires étrangères qu'il appartient de décider des montants qui doivent être affectés aux diverses entreprises et l'administration est confiée au ministère du Commerce. Les renseignements sont fournis tantôt par un ministère, tantôt par l'autre. Cependant, nous ne faisons pas trop de publicité autour de notre participation au plan de Colombo.

**M. Nicholson:** Mais c'est important. Voici en somme de quoi je me plains. Ayant prié le ministère des Affaires extérieures de me

fournir des renseignements au sujet d'un problème auquel on s'était attaqué, et de me dire comment étaient dépensés les 26 millions de dollars, on m'a tout simplement répondu de m'adresser au ministère du Commerce. Ce ministère manque de personnel. Il m'a fourni quelques renseignements mais il ne croit pas disposer du personnel qui lui permettrait d'accomplir du bon travail dans le domaine de l'information. Si nous allons dépenser 26 millions de dollars, c'est un montant assez important pour qu'on dise si l'entreprise en vaut ou non la peine et en quoi elle consiste.

**Le très hon. M. Howe:** Le ministère du Commerce n'a pas pour tâche première de remplir les fonctions de service de propagande. Cependant, je vais voir s'il n'y aurait pas lieu d'améliorer notre service d'information en vue de fournir plus de renseignements sur les travaux relatifs au plan de Colombo.

433. Division de l'économique, \$234,265.

**M. Pallett:** Je constate que les dépenses de cette année se montent à \$59,387 de plus que l'année passée. Certains économistes sont venus grossir le personnel. Le ministre voudrait-il indiquer les services rendus en contrepartie des sommes supplémentaires qu'il nous demande d'adopter?

**Le très hon. M. Howe:** L'histoire de cette division indique, si l'on remonte à 1947, je crois, que le ministère du Commerce a repris le travail du ministère des Munitions et Approvisionnement, et de celui de la Reconstruction. Nous avons alors incorporé à nos services la division de l'économique de ces ministères. Il fallait mettre au point certains travaux de génie. La division n'est pas grande, mais elle a été très utile, surtout lorsqu'il s'agit d'entreprises comme les pipelines ou de celles qui demandent des connaissances simultanées dans les domaines du génie et de l'économique pour effectuer les études voulues.

**M. Pallett:** Entreprind-on certains travaux à la requête de sociétés privées? Au cas où une société s'intéresserait à un grand programme privé, serait-il possible d'obtenir du ministère des renseignements par l'entremise de la division en cause au sujet des avantages économiques ou autres que présente l'entreprise envisagée?

**Le très hon. M. Howe:** Tout renseignement que possède la division peut être fourni à l'égard d'un programme privé. Nous ne sommes pas des ingénieurs consultants; mais le ministère est censé être utile à l'entreprise canadienne; et tout service qu'il peut rendre est volontiers mis à la disposition des hommes d'affaires de notre pays.